

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 5 mars 2018 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Yves Boyer, maire ;

Mme Sonia Dumais, conseillère n° 2 ;

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;

M. Daniel Laplante, conseiller n° 4 ;

M. Frédéric Barbeau, conseiller n° 6.

Sont absent(e)s :

M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;

Mme Louise Lussier, conseillère n° 5.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M. Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-trésorier

M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics.

VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2018-03-49

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyée par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-50

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-51

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 février 2018 soit accepté tel que lu.

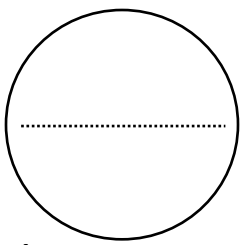
ADOPTÉE

rés : 2018-03-52

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 MARS 2018

M. Yves Boyer, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 5 mars 2018. Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseillère, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de février 2018 soient acceptés au montant de **37 540,78 \$** et que les comptes à payer au 5 mars 2018 soient acceptés au montant de **92 739,11 \$**.

ADOPTÉE



rés : 2018-03-53

AUTORISER LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE A PROCÉDER PAR APPEL D'OFFRES POUR DES CONTRATS DE SERVICES POUR LE SEL DE DÉGLAÇAGE ET L'ASPHALTAGE

Considérant que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington est responsable sur son territoire, mais qu'elle souhaite explorer les prix du marché conjointement avec le MRC des Jardins-de-Napierville ;

En conséquence, il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement d'autoriser la MRC des Jardins-de-Napierville à procéder à un appel d'offres pour l'achat de sel de déglacage et l'asphalte, sans que cela n'engage la municipalité.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-54

FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

Attendu qu'il est nécessaire que les élus municipaux suivent une formation en éthique et déontologie ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement d'inscrire Daniel Laplante, conseiller municipal, à la formation en ligne « *Le comportement éthique* » offerte par la FQM (Fédération québécoise des municipalités) au coût de 200 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-55

FORMATION SUR LE BÉNÉVOLAT

Attendu que le conseil municipal se préoccupe de l'attention à porter sur le bénévolat et qu'il souhaite s'appropriier les bonnes pratiques en la matière ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement d'inscrire Sonia Dumais, conseillère municipale, à la formation « *Politiques de reconnaissance et de soutien du bénévolat* » organisée par l'AQLP (Alliance québécoise du loisir public) au coût de 390 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-56

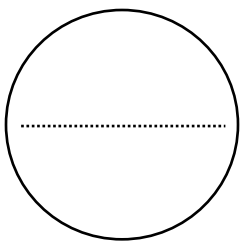
DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ ET TRANSMISSION À LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Attendu les avis de rappel prescrits par la loi ;

En conséquence, il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement :

- D'approuver la liste préliminaire des comptes préparée par le Directeur général et Secr.-très. et soumise au Conseil en regard des personnes endettées envers la municipalité pour les comptes de taxes municipales, le tout en conformité avec l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27,1) ;
- De transmettre ladite liste à la MRC, conformément à l'article 1023 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27,1) pour poursuivre les procédures de vente pour défaut de paiement de taxes municipales.

ADOPTÉE



rés : 2018-03-57

ÉCOLE ST-PATRICE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2017-2018

Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement :

- D'accepter la demande de l'École Saint-Patrice pour la gratuité du Centre communautaire Louis-George Lamoureux pour la tenue de leur évènement annuel le dimanche 14 octobre 2018 ;
- De lui donner l'accès au Centre la veille, soit le 13 octobre 2018, pour lui permettre de monter la salle et de décorer ;
- De lui donner l'accès au Centre le vendredi précédent, soit le 12 octobre 2018, seulement si aucune réservation n'est effectuée au plus tard le mois précédant la tenue de l'évènement.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-58

ÉCOLE LOUIS-CYR – DEMANDE DE DONS POUR LA CÉRÉMONIE DES FINISSANTS ;

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement :

- D'offrir une commandite de **125 \$** (correspondant à ¼ de page) au Comité de l'album de l'École Louis-Cyr pour la confection de leur album de finissants 2017-2018 ;
- D'offrir une commandite de **200 \$** au Comité de la cérémonie des finissants de l'École Louis-Cyr pour la remise de médailles et de bourses lors de la cérémonie des finissants qui se tiendra le jeudi 21 juin 2018 à l'église de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-59

SÉCURITÉ POUR L'ÉVÈNEMENT DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À SHERRINGTON – PROTOCOLE D'ENTENTE

Il est proposé Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseillère, et résolu unanimement d'accepter le protocole d'entente du Groupe Sécurité C.L.B Inc. datée du 1^{er} mars 2018 pour l'évènement du 16 juin 2018 prochain pour les services d'agents de sécurité à un taux de 27,00 \$ de l'heure et d'ajuster ledit protocole selon les besoins identifiés par la municipalité.

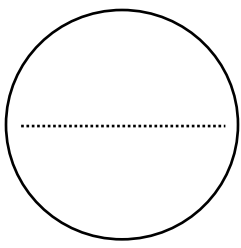
ADOPTÉE

rés : 2018-03-60

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LES FEUX D'ARTIFICE DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Royal Pyrotechnie présentée le 19 février 2018 pour la réalisation d'un spectacle pyrotechnique de 12 à 15 minutes à l'occasion des festivités de la Fête nationale prévues le 16 juin 2018 comprenant la conception, l'obtention de permis, l'installation, les produits, le transport, l'assurance et les artificiers pour un montant de 7 000 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE



rés : 2018-03-61

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE FÉVRIER 2018

Durant le mois de février 2018, il a été délivré deux (2) permis de rénovation-construction par l'inspecteur municipal.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM# 2017-09-7

Considérant que la demande de dérogation mineure DM # 2017-09-7 a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement* ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis favorable à la demande de dérogation mineure ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseillère, le maire ne votant pas, est résolu unanimement d'accepter la demande d'espèce afin de permettre à la demanderesse de lotir son terrain en deux parties.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-62

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM# 2018-01-02523

Considérant que la demande de dérogation mineure DM#-2018-01-02523 a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement* ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis favorable à la demande de dérogation mineure ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, le maire ne votant pas, est résolu unanimement d'accepter la demande d'espèce afin d'autoriser le demandeur à conserver la distance souhaitée entre le bâtiment agricole et la marge latérale.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-63

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM#-2018-01-02291

Considérant que la demande de dérogation mineure DM#-2018-01-02291 a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement* ;

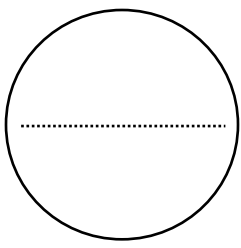
Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis favorable à la demande de dérogation mineure ;

En conséquence, il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, le maire ne votant pas, est résolu unanimement d'accepter la demande d'espèce afin d'autoriser que le demandeur puisse construire un bâtiment accessoire avec la hauteur souhaitée.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU MOIS DE FÉVRIER 2018

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.



Intervention Premier Répondant	9
Entretien d'équipe	4
Inspection Vad (entretien mécanique)	4
Accident de la route	3
Entraide	3
Alarme Incendie	1
Équipe de garde	4
Appel Incendie	1
Formation	2

rés : 2018-03-64

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE

Considérant que le schéma de couverture de risques incendie de la MRC des Jardins-de-Napierville est entré en vigueur le 25 mai 2012 ;

Considérant que les municipalités locales doivent produire un rapport d'activités annuel tel que prescrit par l'article 35 de la loi sur la sécurité incendie ;

En conséquence, il est proposé par Frédéric Barbeau, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseillère, et résolu unanimement d'approuver le rapport d'activités annuel de mise en œuvre 2017 (an 5) du SCRI soumis par le service incendie et de transmettre ledit rapport annuel à la MRC des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE

rés : 2018-03-65

PROCESSUS D'EMBAUCHE DES POMPIERS – DÉLÉGATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant le processus d'embauche de pompiers engagé par la municipalité (*réf : 2018-02-043*) ;

Considérant la volonté du conseil municipal d'accélérer le processus ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseillère, d'autoriser le Directeur général à engager les démarches nécessaires pour compléter le recrutement dans les meilleurs délais et disposer dès que possible des nouvelles ressources pour le service de prévention incendie.

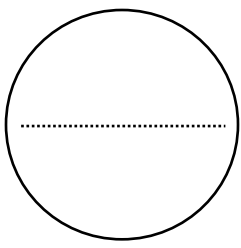
ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Ricard indique qu'il y a un problème de visibilité devant chez elle et aimerait que la municipalité regarde ce qu'elle peut faire, en sachant que cela est du ressort du ministère des Transports. Le conseil va étudier la question et lui revenir. *Mme Ricard* indique également qu'il y a un problème de vitesse devant l'école. M. Boyer, maire, précise qu'une rencontre est prévue à la fin du mois de mars avec la Sécurité du Québec et que cela sera abordé.

Une citoyenne demande si le conseil a examiné le projet de son entreprise, Parc Flora à Sherrington, et sa demande d'appui. M. le maire répond que le conseil a bien étudié le dossier et qu'une lettre d'appui lui sera faite.

Il est demandé par une citoyenne, *Mme Tétreault*, si la municipalité offrira cette année un camp de jour sur la même base que l'été passé. Le conseil municipal indique qu'il est justement à travailler sur la question. Il souhaite trouver la meilleure des formules, en sachant qu'il y a sans doute lieu à amélioration.



rés : 2018-03-66

VARIA

Rien à signaler.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 35 sur une proposition de Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Yves Boyer,
Maire

M. Clément Costanza,
Directeur général et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 mars 2018.